

# BUDGET

VILLE DE BOUCHERVILLE



# 2024

**BUDGET DE 139,3 M \$**  
(HAUSSE DES DÉPENSES DE 6,2 %)



**HAUSSE DU COMPTE DE TAXES  
RÉSIDENTIEL DE 3,4 %,  
SOUS LA BARRE DE L'INFLATION**



## MESSAGE DU MAIRE ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FINANCES, LES RESSOURCES HUMAINES ET LES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Chères Bouchervilloises,  
Chers Bouchervillois,

La Ville de Boucherville a présenté hier un budget de 139,3 M \$ pour l'année financière 2024, une hausse de 7,9 % du budget global et de 6,2 % des dépenses de fonctionnement par rapport à l'année 2023, et ce, dans un marché où la moyenne arithmétique de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Montréal se situait à 5,6 % au cours des douze derniers mois se terminant en octobre 2023. Ce budget prévoit notamment une hausse de la taxation résidentielle de 3,4 % pour la résidence unifamiliale moyenne et de 7 % pour le secteur industriel. Pour le secteur commercial, la municipalité fait face à un gel forcé pour la troisième année consécutive en raison d'un déséquilibre fiscal attribuable à la faible augmentation de la valeur des commerces en 2020 (8,41 %) par rapport aux secteurs résidentiel (20,92 %) et industriel (16,67 %).

**Plusieurs facteurs ponctuels ont contribué à cette hausse du compte de taxes :**

1. Hausse de l'inflation;
2. Hausses du taux directeur dans la dernière année. Ainsi, les taux d'emprunts déboursés sont passés de 0,5 % annuellement en 2021 à un taux de 5,3 % en 2023;
3. Hausse la plus élevée depuis 2010 du budget de l'agglomération de Longueuil (6,48 % en 2024 et 6,46 % en 2023);
4. Contrats de déneigement : en hausse de 0,7 M \$ (60 % de plus).

**80,3 M \$ pour les dépenses locales**

Ce budget de 139,3 M \$ prévoit 80,3 M \$ pour les dépenses locales. Le reste des dépenses est attribué aux quotes-parts remises à l'agglomération de Longueuil ainsi que celles remises à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

### Écofiscalité pour les commerces et industries

Afin de faire face aux changements climatiques, la Ville met en place une nouvelle mesure d'écofiscalité, soit la taxation des surfaces pavées qui s'appliquera aux commerces et aux industries.

### Principaux investissements au programme triennal des immobilisations (PTI) pour 2024

En ce qui a trait au programme triennal des immobilisations (PTI), des projets totalisant 31 M \$ y sont prévus pour 2024. Parmi les principaux projets à être réalisés :

- Réfection des infrastructures de rues complètes incluant l'égout, l'aqueduc, les trottoirs, l'éclairage et le pavage (12,2 M \$ en 2024) pour les rues Jacques-Racicot, De Tilly (en partie), Pierre-De Caumont, du Père-Marquette, Sabrevois et Marie-Chrétienne;
- Transformation du terrain de baseball au parc Pierre-Laporte en terrain synthétique (2,5 M \$);
- Réhabilitation de trottoirs, de rues et resurfaçage (3,5 M \$);
- Réfection de parcs (2,8 M \$).



**Jean Martel**

Maire de Boucherville

Président du groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et les ressources informationnelles



**Raouf Absi**

District n° 2, Rivière-aux-Pins

Membre du groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et les ressources informationnelles



**Lise Roy**

District n° 8, Le Boisé

Membre du groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et les ressources informationnelles

## FAITS SAILLANTS



**TAXATION RÉSIDENTIELLE : HAUSSE DE 3,4 %**  
(MOYENNE ARITHMÉTIQUE IPC  
MONTRÉAL 5,6 %, QUÉBEC 4,7 % ET CANADA 4,4 %)



**3<sup>e</sup> ANNÉE DE GEL FORCÉ  
DE LA TAXATION FONCIÈRE COMMERCIALE**



**PRESSIONS BUDGÉTAIRES MULTIPLES :  
INFLATION, HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊTS  
(5,3 % EN 2023 CONTRE 0,5 % EN 2021),  
DÉFICITS DU TRANSPORT EN COMMUN,  
HAUSSE DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT  
DE PLUS DE 60 % ET BUDGET  
DE L'AGGLOMÉRATION EN HAUSSE DE 6,48 %**



**ÉCOFISCALITÉ POUR  
LES COMMERCES ET INDUSTRIES  
(TAXATION SUR LES SURFACES MINÉRALISÉES)**



**OPTIMISATION RÉCURRENTÉ  
DES RESSOURCES HUMAINES  
POUR ÉVITER 0,5 % DE TAXATION**



**NOUVEAU PARTENARIAT  
AVEC LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL  
(2,2 M \$ DE REVENUS EN 2024)**



**Isabelle Bleau**  
District n° 1  
Marie-Victorin



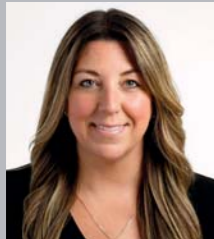
**Josée Bissonnette**  
District n° 3  
Des Découvreurs



**Anne Barabé**  
District n° 4  
Harmonie



**François Desmarais**  
District n° 5  
La Seigneurie



**Magalie Queval**  
District n° 6  
Saint-Louis



**Jacqueline Boubane**  
District n° 7  
De Normandie

La présentation budgétaire et le détail des projets d'investissements (programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026) peuvent être consultés sur le site Web de la Ville au [boucherville.ca/budget](http://boucherville.ca/budget). Le compte de taxes sera acheminé aux citoyens en janvier prochain.

**LIGNE INFO-TAXES : 450 449-8115**

## REVENUS

### TAXES ET TARIFICATION

Revenus de taxes foncières générales	97 766 000 \$
Taxes de secteur	2 560 000 \$
Eau : tarif fixe et compteurs pour les industries et commerces	5 774 000 \$
Collectes : tarif fixe	5 192 000 \$
Surfaces minéralisées	6 134 000 \$

**SOUS-TOTAL TAXES ET TARIFICATION 117 426 000 \$**

### AUTRES SOURCES DE REVENUS

Tenants lieu de taxes	1 695 700 \$
Droits de mutation	8 700 000 \$
Amendes	840 000 \$
Sports, loisirs et culture	3 875 833 \$
Subventions	4 500 075 \$
Autres revenus	2 238 204 \$

**SOUS-TOTAL AUTRES SOURCES DE REVENUS 21 849 812 \$**

**TOTAL DES REVENUS 139 275 812 \$**

## DÉPENSES

### LOCALES

Sports, loisirs et culture	16 836 464 \$
Travaux publics	25 445 123 \$
Génie	1 672 226 \$
Urbanisme	2 726 949 \$
Environnement et transition écologique	1 560 732 \$
Contributions de l'employeur	7 189 680 \$
Service de dette net d'affectation	12 745 900 \$
Immobilisations payées comptant (voir PTI)	2 000 000 \$
Autres dépenses locales	10 011 979 \$
Affectations (excluant le service de la dette)	143 240 \$

**SOUS-TOTAL - LOCALES 80 332 293 \$**

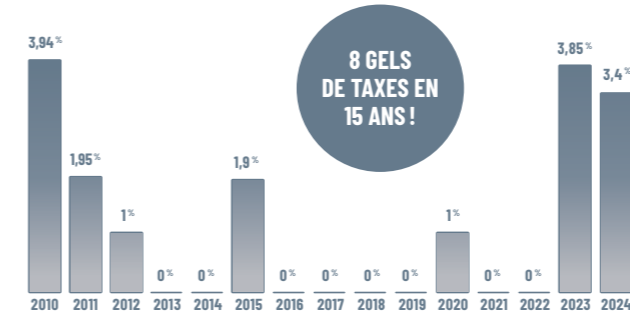
### AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL ET CMM

Quotes-parts de l'agglomération de Longueuil	57 469 397 \$
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	1 474 122 \$

**SOUS-TOTAL - QUOTES-PARTS 58 943 519 \$**

**TOTAL DES DÉPENSES LOCALES ET QUOTES-PARTS 139 275 812 \$**

## ÉVOLUTION DE LA TAXATION RÉSIDENIELLE DEPUIS 2010



## PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) 2024 À 2026

	2024	2025	2026
Développement du territoire	300 000 \$	300 000 \$	5 300 000 \$
Amélioration des infrastructures	26 655 000 \$	35 482 000 \$	47 407 000 \$
Bâtiments	1 255 000 \$	2 280 000 \$	3 555 000 \$
Équipements	2 740 000 \$	2 140 000 \$	1 775 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>30 950 000 \$</b>	<b>40 202 000 \$</b>	<b>58 037 000 \$</b>

## EXEMPLES DE COMPTES DE TAXES EXCLUANT LA TARIFICATION

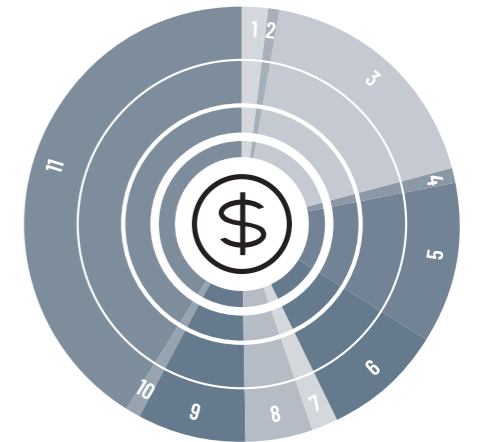
	VALEUR 2023 ÉTALÉE	VALEUR 2024 ÉTALÉE	MONTANT DU COMPTE DE TAXES <sup>(1)</sup>		VARIATION DU COMPTE DE TAXES
			2023	2024	
<b>RÉSIDENTIEL</b>	491 425 \$	521 700 \$	2 675 \$	2 766 \$	91 \$ 3,4 %
<b>COMMERCIAL</b>	1 214 475 \$	1 246 715 \$	31 735 \$	31 728 \$	-7 \$ 0 %
<b>INDUSTRIEL</b>	2 777 835 \$	2 916 750 \$	69 685 \$	74 564 \$	4 879 \$ 7 %

<sup>(1)</sup> Excluant la tarification, toute taxe de répartition locale (secteur) et la taxation sur les surfaces minéralisées.

## OÙ VA VOTRE DOLLAR ?

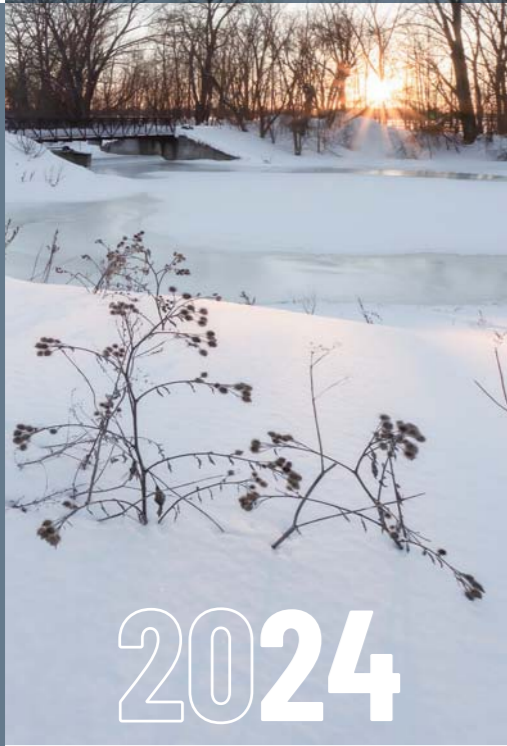
1	Urbanisme	0,02 \$
2	Environnement et transition écologique	0,01 \$
3	Travaux publics	0,18 \$
4	Génie	0,01 \$
5	Sports, loisirs et culture	0,12 \$
6	Service de dette net d'affectation	0,09 \$
7	Immobilisations payées comptant	0,02 \$
8	Contributions de l'employeur	0,05 \$
9	Autres dépenses locales et affectations	0,08 \$
10	Quote-part CMM	0,01 \$
11	Quote-part agglomération	0,41 \$

**TOTAL 1 \$**



# INFORMATIONS

## SUR LE COMPTE DE TAXES



# 2024



Pour tout connaître sur le compte de taxes, consultez le :

[boucherville.ca/budget](http://boucherville.ca/budget)



## EXEMPLE D'UNE HAUSSE DE VALEUR DE 25 % D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DE 431 440 \$

### EFFET DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (2022-2023-2024) ET DE LA MESURE D'ÉTALEMENT

Le rôle d'évaluation foncière (2022-2023-2024) indique une hausse moyenne de la valeur de l'ensemble des propriétés de 18,44 % depuis le rôle précédent. Afin de limiter les hausses de taxes pour les citoyens, la Ville de Boucherville a ajusté les taux de taxation de chaque catégorie d'immeuble.

De plus, afin de minimiser l'effet du rôle foncier (2022-2023-2024) sur le montant de vos taxes, nous étalons sur trois ans la variation de valeur de votre propriété entre le rôle précédent et le nouveau rôle.

Ainsi, un tiers de cette variation est appliqué chaque année sur la valeur de l'année précédente. On obtient alors la base d'imposition.

		2021	2022	2023	2024	MONTANT DES TAXES PAYÉES SUR 3 ANS
SANS ÉTALEMENT	Évaluation au rôle	431 440 \$	539 300 \$	539 300 \$	539 300 \$	7 992 \$
	Taux de taxes/100 \$	0,5970 \$	0,4940 \$	0,4940 \$ <sup>(1)</sup>	0,4940 \$ <sup>(1)</sup>	
	Compte de taxes	2 576 \$	2 664 \$	2 664 \$	2 664 \$	
AVEC ÉTALEMENT	Évaluation imposable étalée	431 440 \$	467 393 \$	503 346 \$	539 300 \$	7 912 \$
	Taux de taxes/100 \$	0,5970 \$	0,5583 \$	0,5242 \$ <sup>(1)</sup>	0,4940 \$ <sup>(1)</sup>	
	Compte de taxes	2 576 \$	2 609 \$	2 639 \$	2 664 \$	
EFFET DE L'ÉTALEMENT			(55) \$	(25) \$	- \$	(80) \$

<sup>(1)</sup> Les taux utilisés pour 2023 et 2024 sont à titre d'exemple et ne tiennent pas compte d'une hausse possible.

Pour connaître les catégories d'immeuble (par tranche de 100 \$ d'évaluation), consultez le :

[boucherville.ca/budget](http://boucherville.ca/budget)

## EXEMPLE DE L'ÉTALEMENT DU RÔLE FONCIER

Si la valeur de votre résidence était de 431 440 \$ au rôle de 2019-2021, et qu'elle est de 539 300 \$ au rôle de 2022-2024, votre base d'imposition sera la suivante :

2021 : 431 440 \$

2022 : 467 393 \$

2023 : 503 346 \$

2024 : 539 300 \$

IL S'AGIT D'UN EXEMPLE

La mesure d'étalement s'applique aussi si la valeur de votre propriété a diminué par rapport au rôle précédent.

Dans certains cas, la mesure d'étalement n'est pas appliquée si, par exemple, votre résidence ou votre immeuble a été construit après l'entrée en vigueur du rôle.

Dans le tableau ci-bas, l'étalement réduit de 80 \$ sur trois ans l'augmentation de taxes attribuable à l'effet du rôle d'évaluation, comparativement à ce qui se serait produit en l'absence de mesure.

## COMMERCES ET INDUSTRIES

### NOUVELLE TAXATION SUR LES SURFACES MINÉRALISÉES

Cette taxation s'applique seulement aux commerces et aux industries. Cette mesure vise à encourager, entre autres, la déminéralisation des surfaces pour une meilleure gestion des eaux et la réduction des îlots de chaleurs.

### TAUX

 COMMERCES : 1,75 \$ / m<sup>2</sup>  
 INDUSTRIES : 1 \$ / m<sup>2</sup>

Pour en savoir plus sur les modalités de cette taxation, consultez le [boucherville.ca/budget](http://boucherville.ca/budget).



## NOUS JOINDRE

COMPTOIR DE PERCEPTION  
DU CENTRE ADMINISTRATIF CLOVIS-LANGLAIS  
500, rue de la Rivière-aux-Pins

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30

Ligne info-taxes : 450 449-8115

[finance@boucherville.ca](mailto:finance@boucherville.ca)

Vous pouvez consulter en tout temps le rôle d'évaluation de votre propriété en utilisant les services en ligne au :

[boucherville.ca](http://boucherville.ca)



## DATES DES ÉCHÉANCES



### 1<sup>er</sup> VERSEMENT

LUNDI 12 FÉVRIER 2024



### 2<sup>e</sup> VERSEMENT

LUNDI 13 MAI 2024



### 3<sup>e</sup> VERSEMENT

LUNDI 12 AOÛT 2024

**CHAQUE PROPRIÉTAIRE DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES PAIEMENTS SONT EFFECTUÉS AU PLUS TARD AUX DATES D'ÉCHÉANCES.**

**ATTENTION DE NE PAS CONFONDRE VOTRE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES AVEC CELUI DES TAXES SCOLAIRES.**

Les dates des versements de votre compte de taxes 2024 doivent être respectées, et ce, peu importe la date à laquelle vous êtes devenu propriétaire.

Votre paiement sera porté à votre compte le jour de sa réception par la Ville ou à la date indiquée sur votre chèque si celui-ci est postdaté.

En cas de retard, des frais d'intérêt de 7 % et de pénalité de 5 % seront appliqués, calculés quotidiennement sur le montant exigible.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

### VOUS POUVEZ EFFECTUER VOS PAIEMENTS DE QUATRE FAÇONS :



#### POSTE

**OU** DANS LA BOÎTE AUX LETTRES EXTÉRIEURE DE L'HÔTEL DE VILLE

#### PAIEMENT PAR CHÈQUE

- Libeller votre chèque à l'ordre de la **Ville de Boucherville**;
- Inscrire votre numéro de dossier au verso;
- Écrire lisiblement, en caractères d'imprimerie\*;
- Joindre les coupons détachables (**ne pas les agraffer à vos chèques**);
- Signer votre chèque;
- Tout chèque comportant la mention « paiement final » sera retourné et des frais pourraient être portés à votre compte;
- Tout chèque altéré et/ou initialé sera refusé par notre institution financière et des frais pourraient être portés à votre compte;
- Utiliser l'enveloppe-retour jointe au compte de taxes.

#### À NOTER :

PRÉVOIR UN DÉLAI DE 5 JOURS OUVRABLES POUR L'ACHEMINEMENT PAR LA POSTE.

\* Le Service de la taxation fera une interprétation des chèques dont le libellé portera à confusion, mais il ne se porte pas garant des préjudices que cela pourrait occasionner.



#### COMPTOIR

AU COMPTOIR DE PERCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE

#### MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de débit (Interac)
- Argent comptant
- Chèque ou chèque postdaté rempli en caractères d'imprimerie



#### TRANSACTION ÉLECTRONIQUE

#### (INTERNET)

- Choisir le fournisseur Ville de Boucherville;
- Inscrire le numéro de référence pour paiement électronique à 20 chiffres indiqué sur les coupons détachables.

#### À NOTER :

PRÉVOIR UN DÉLAI DE 5 JOURS OUVRABLES POUR LE TRANSFERT DE FONDS.



#### GUICHET AUTOMATIQUE

**OU** AU COMPTOIR DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

#### À NOTER :

PRÉVOIR UN DÉLAI DE 5 JOURS OUVRABLES POUR LE TRANSFERT DE FONDS.

## FRAIS DE GESTION

CHÈQUE NON HONORÉ	18 \$ par chèque
RETRAIT DE CHÈQUE POSTDATÉ	9 \$ par chèque
REPORT DE CHÈQUE POSTDATÉ	9 \$ par chèque

## ARRÉRAGES

Les arrérages ne sont pas indiqués sur le compte de taxes 2024. Un état de compte a été posté en décembre 2023 pour les propriétés ayant un solde impayé.

## CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

### VOS TAXES SONT PAYÉES PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE ?

À l'exception des caisses Desjardins, la Ville transmet au créancier hypothécaire inscrit à votre dossier les renseignements relatifs au présent compte. Le nom du créancier apparaît dans la case « créancier hypothécaire ».

**IL EST TOUTEFOIS DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER QUE LES VERSEMENTS SONT EFFECTUÉS AU PLUS TARD AUX DATES D'ÉCHÉANCES.**